

L'INACTIVITÉ LIGNE 6 SANCTIONNÉE

La ligne 6 a lancé de nombreux chantiers sur l'unité, entre le terminus de Kléber et Nation. Tous travaux doit faire l'objet de présentation au CHSCT, malgré des rappels répétés des élu-es, la ligne a considéré qu'elle pouvait s'en passer. Les travaux généraient des risques pour les agents et les demandes d'amélioration du comité étaient restées dans le fond d'un tiroir. SOLIDAIRES a déposé deux droits d'alerte du CHSCT, avec d'autres, sur la ligne 6 qui ont abouti à des accords.

Des situations graves pouvant engendrer des accidents

Le premier décembre 2016, la ligne 6 est venue présenter au CHSCT les travaux de Kléber qui ont déjà débuté. Pourtant, la ligne 6 avait eu des relances quant à la manière de s'y prendre. Les élu-es du CHSCT sont censé-es vérifier que les travaux ne viennent pas générer de risques pour les agents, détériorer leur condition de travail et au temps que faire ce peu, trouver des améliorations d'aménagements qui conviendraient au mieux avec les activités et les besoins des agents. Au vu du manque d'explications argumentées et accompagnées de documents techniques, les élu-es ont décidé de se rendre dès le lendemain au terminus de Kléber pour se rendre compte de la situation.



Des câbles électriques dépassent du sol, des plafonds défoncés, des éclairages qui pendent, etc. La situation était inacceptable ! Décidément notre « Inspecteur » Technique a encore sévit. Quelques temps auparavant, **Solidaires avait averti la direction d'une situation pouvant générer une électrisation au terminus de Nation.** En effet, **des tiges métalliques soudées à la barre de guidage dépassent et sont à proximité des cheminements qui mènent au trottoir.** Qu'a-t-il été fait ? Rien. On parle de 750 volt et aucune réaction de la ligne 6.

Une première au CHSCT, deux droits d'alerte le même jour

La direction de la ligne 6 n'a contesté aucun des droits d'alerte et a accepté l'ensemble de nos préconisations.

Concernant la situation à Kleber :

- Suivre régulièrement les travaux pour assurer à la prise de service des agents l'hygiène et la sécurité ;
- Mener une étude pour agrandir les vestiaires accolés au corps de garde et remettre en état les vestiaires femme ;
- Présenter l'étude au CHSCT et les avancés des travaux ;

- Réparer rapidement les sanitaires hommes et femmes en tête de quai de départ, en attendant proposer des relèves à quai d'arrivée à Kléber.

Concernant la situation à Nation 6 :

- Retirer les tiges qui ne servent pas lorsque cela est possible ou mettre en place des protections (isolateurs ou planche lorraine) ;
- Etendre cela à d'autres endroits du terminus présentant le même risque.

A Nation le risque d'électrisation a été supprimé. S'agissant de Kleber même si les risques d'accidents sont supprimés, l'aménagement des locaux doit être amélioré.